



La réforme LMD au Sénégal : le point de vue des étudiants

Babacar Diop*

Résumé

Cet article est fondé sur une enquête longitudinale réalisée dans trois des six universités publiques au Sénégal. Il analyse le point de vue des étudiants sur la réforme LMD initiée depuis 2003-2004. C'est un travail qui montre les principaux facteurs qui influencent la perception que les étudiants ont de la mise en œuvre du LMD. En effet, les filières, le niveau d'études et l'université fréquentée jouent un rôle déterminant dans leurs parcours universitaires et sur leurs points de vue par rapport à la réforme LMD. Les différents résultats montrent que les expériences des études sont contextualisées avec la mise en œuvre du LMD dans les universités publiques au Sénégal.

Mots clés : LMD, réforme, internationalisation, parcours étudiant, universités, Sénégal.

Abstract

This article consists of a longitudinal survey carried in three of the six public universities in Senegal. It analyzes students' point of view on the BMD/ Bachelor-Master-Doctor at reform initiated since 2003-2004 academic year. It highlights the key factors influencing the students' perception of the implementation Bachelor-Master-Doctorate. In fact, their perception of the reform depends mainly on their programs or faculties as well as their level of studies and the university they attend. As a result, it can said that studies' experiences are contextualized with the implementation of the reform in Senegal public universities.

Keywords: Bachelor-Master-Doctorate, reform, internationalisation, student background, universities, Senegal.

* Groupe genevois d'analyse des politiques éducatives (GGAPE), Université de Genève, section des sciences de l'éducation. E-mail: babacar.diop@etu.unige.ch

Introduction

Dans ce travail, nous nous proposons de faire une analyse de la réforme de l'enseignement supérieur, dite « LMD », au Sénégal sous un angle particulier. Disons d'emblée qu'il existe une littérature abondante qui s'intéresse aux mutations, aux défis et aux crises que les systèmes d'enseignement supérieur au Sénégal et en Afrique ont vécus. Ces travaux portent souvent sur des aspects économiques, politiques et pédagogiques et sur divers acteurs. Cependant, dans ce travail qui porte sur la réforme LMD, nous nous intéresserons plutôt au cas des étudiants. Cette analyse qui porte sur le point de vue des étudiants permet de saisir de manière appropriée les différentes dynamiques qui se dégagent du côté d'un groupe d'acteurs particulièrement influents dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur au Sénégal. Une autre vertu de ce genre de travail est de donner un aperçu sur comment les pratiques et actions des étudiants façonnent les contextes dans lesquels la réforme LMD est élaborée au Sénégal. C'est pourquoi, il nous semble pertinent d'analyser leurs points de vue à travers leurs expériences et leurs parcours d'études. Cet aspect est d'autant plus important qu'aujourd'hui cette nouvelle politique universitaire fait face à des difficultés aussi bien au niveau de sa conception que de sa mise en œuvre. Le système d'enseignement supérieur sénégalais vit une crise profonde et sa qualité est sérieusement remise en cause, il est alors légitime de réaliser une analyse critique et constructive de son fonctionnement, mais aussi et surtout d'en avoir une autre lecture qui se base sur le regard des étudiants. Depuis la troisième loi d'orientation du Sénégal n° 91-22 du 16 février 1991 de l'Éducation nationale ayant débouché sur une Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES) en août 1992, l'Université sénégalaise est soumise à des réformes permanentes qui l'épuisent sans s'attaquer à la racine du mal. Malgré les concertations périodiques sur l'enseignement supérieur, les choses semblent aller de mal en pis (Guèye 2014). Dans cette même dynamique de réforme, l'année 2013 est marquée par deux événements majeurs. Il s'agit d'une part, de l'organisation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES) et d'autre part, de la tenue d'un Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur. Certes, des actes majeurs ont été posés avec l'adoption en janvier 2011 du « Document de stratégie pour l'Enseignement supérieur au Sénégal : 2011-2016 », le vote de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011, relative à l'organisation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et la signature du Projet de gouvernance et de financement de l'enseignement axé sur les résultats (PGF-Sup) entre le gouvernement du Sénégal et la Banque mondiale en mai 2011. C'est dans cette mouvance que s'inscrit l'organisation de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur (CNAES). Au même moment, les effectifs des

étudiants dans les universités publiques continuaient à s'accroître de manière exponentielle sans une réelle prise en charge des capacités d'accueil. En effet, lors de l'année universitaire 2005-2006, les effectifs des étudiants dans l'enseignement supérieur public se chiffraient à 62 539 étudiants et en 2006-2007 à 78 274 étudiants, soit une augmentation annuelle de 25,2 pour cent, sans compter les effectifs du privé (ANSD 2007). En 2013, les acteurs chargés d'organiser la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur chiffrèrent les effectifs des étudiants dans les universités sénégalaises à environ 100 000 étudiants. À l'heure actuelle, la réforme LMD est en cours, avec toutes les exigences qu'elle requiert. Cette importante question des effectifs qui étouffent les universités publiques, particulièrement celle de Dakar, n'a pas encore été suffisamment prise en compte. Cette question des effectifs est au centre de cette crise qui est multiforme. Une crise qui s'accroît à mesure que le nombre des bacheliers augmente, année après année, alors que les infrastructures, les ressources humaines et financières ne suivent pas. La crise a atteint son paroxysme pendant l'été 2014. En effet, des affrontements entre policiers et étudiants se sont soldés par la mort de l'étudiant Bassirou Faye, tué par balle, et de nombreux blessés, le 14 août 2014 à Dakar.

Contexte et méthode de l'enquête

Travailler sur une thématique aussi actuelle que la réforme LMD au Sénégal n'est pas une chose facile. En effet, la réforme est toujours dans un processus inachevé, ce qui implique des ajustements à tout moment. À cela s'ajoute le problème de la documentation scientifique qui traite concrètement la question dans le contexte sénégalais. La plus grande partie de la littérature disponible est composée de rapports d'activité, de séminaires et de lois. Par ailleurs, la documentation sur le plan international est abondante et diversifiée. Ce que ces sources montrent est que, même en Europe où la réforme a été initiée, le processus est toujours en cours. Au Sénégal, la réforme LMD est arrivée à un moment où le débat sur la refonte du système d'enseignement supérieur est à l'ordre du jour. C'est dans un contexte où le modèle d'enseignement supérieur en place hérité de la colonisation, n'était plus en mesure de répondre de manière efficace aux besoins du pays. En effet, l'adoption du système LMD oblige les institutions universitaires du « Sud » à réformer de fond en comble leurs systèmes jugés inadaptés aux besoins du marché de l'emploi (Eyebiyi 2011:44). C'est pourquoi la mise en place de la réforme LMD va transformer plusieurs aspects et considérations du système. Elle tente, en même temps, de résoudre des problèmes récurrents d'efficacité et de qualité, mais aussi de soulever de nouveaux enjeux pour le Sénégal. À ce niveau, il est important de noter que, malgré des réticences sur certains

points de la réforme, elle a été accueillie avec beaucoup d'espoir. Cependant, une fois que le processus de mise en place de la réforme a été enclenché, des difficultés n'ont pas manqué de survenir, et ont accentué les agitations souvent répétitives qui ont marqué l'enseignement supérieur sénégalais, notamment depuis plus d'une décennie. Les difficultés sont liées à des questions pédagogiques, organisationnelles, sociales et infrastructurelles. À cela s'ajoutent divers acteurs aux intérêts parfois antagonistes qui sont souvent difficiles à concilier. La relation entre l'État et les acteurs de l'enseignement supérieur s'est rapidement transformée en relation de défiance pour diverses raisons imputables aux deux parties. Ces problèmes, liés non seulement aux changements opérés, mais aussi à une certaine précipitation et aux manquements des autorités dans la mise en œuvre de la réforme, ont fini par accentuer les contradictions. En effet, dans tout processus de mise en place d'une réforme, la question de l'information est essentielle. Or, les données de l'enquête révèlent que les tentatives de mise en place du LMD ont été opérées dans une situation de faible implication des acteurs. À partir de ce moment, l'espace universitaire devient le lieu de cristallisation de toutes les tensions aussi bien dans l'espace social que pédagogique.

Notre travail de recherche sur le terrain a permis d'aboutir à un certain constat. Il se trouve que, cette situation est aujourd'hui à l'origine d'une absence de dialogue et donc de consensus dans l'institution universitaire, ce qui a pour conséquence le non-respect des volumes horaires et des calendriers universitaires, des parcours non compris par les étudiants, une gouvernance universitaire désarticulée, etc. Tous ces éléments nous poussent à avancer l'hypothèse selon laquelle : l'hétérogénéité des positions des acteurs de l'enseignement supérieur sénégalais est à l'origine des conceptions différentes de la mise en place de la réforme LMD. C'est dans ce sens que nous nous intéressons ici au regard des étudiants sur cette nouvelle politique universitaire à travers leur expérience des études. En effet, les études consacrées aux parcours des étudiants au Sénégal ne sont pas nombreuses à notre connaissance. Le manque de développement de la statistique nationale constitue une des explications possibles à cette situation. Lors de notre phase de recueil de données dans les universités de Dakar, de Saint-Louis et de Ziguinchor, nous nous sommes rendu compte de la faiblesse, voire de l'inexistence de données statistiques globales et fiables sur les parcours des étudiants.

Le problème réside dans le manque d'outils de suivi des étudiants qui entrent dans les universités publiques et de suivi de leur cursus. Ce travail de terrain se présente comme une importante base à poursuivre pour avoir une idée des fondements du choix des étudiants pendant leur parcours, pour comprendre leurs positions par rapport à la réforme LMD et surtout pour

analyser les conséquences de la réforme LMD sur leur parcours et sur le plan académique, professionnel et migratoire. Les acteurs de l'enseignement supérieur sénégalais sont d'abord l'État du Sénégal accompagné par des partenaires extérieurs comme la Banque mondiale, le personnel enseignant et de recherche (PER), les étudiants et le personnel administratif technique et de services (PATS). Chacun de ces acteurs a un rôle important non seulement pour le bon fonctionnement des universités publiques, mais aussi pour la construction d'un enseignement supérieur de qualité. Cet apport des différents acteurs est plus que jamais complexe dans un contexte actuel où les missions de l'enseignement supérieur partout dans le monde ne se limitent plus à la production et à la diffusion de la connaissance et des savoirs, mais s'étendent désormais de plein droit à la formation professionnelle (Felouzis 2008:2) et au service à la communauté. Une attention particulière mérite d'être portée à l'action et au comportement des acteurs de l'enseignement supérieur au Sénégal pour tous ceux qui s'intéressent au processus de mise en place de la réforme LMD. Ceci est d'autant plus important que ces acteurs capitalisent une longue et riche tradition dans l'implication non seulement de l'éducation nationale, mais aussi dans la vie politique et sociale du pays. Pour cela, nous estimons que tout changement, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou dans un autre, doit se reposer sur un certain nombre de valeurs fondatrices, mais aussi sur un projet de société bien pensé. Le Sénégal cherche depuis plus de cinquante ans les voies et moyens d'assurer son développement social et économique. Or, ce n'est plus un secret de dire que l'éducation et la formation sont les leviers les plus importants pour assurer une croissance économique durable et soutenir le développement harmonieux. C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre les propos de Becker (1993) qui affirme que la qualité de la formation du capital humain est la voie royale vers le développement. Cette formation aurait plus d'impact sur le développement que le total combiné des ressources naturelles, de l'aide étrangère et du commerce international (Myers 1996 ; Banque mondiale 2009). De nos jours, le développement social et économique des États repose sur leurs capacités à accroître les progrès scientifiques et technologiques. Selon l'OCDE (2005:150), l'effet à long terme sur la production économique d'une année d'étude supplémentaire au sein de la population adulte oscille généralement entre 3 pour cent et 6 pour cent.

Par conséquent, l'éducation et la formation sont les seuls moyens d'arriver à ces progrès, à maintenir la croissance économique et donc à bâtir le développement social et économique d'un pays. Le présent article repose sur un support empirique qui a fait l'objet d'un traitement de données. Le questionnaire était composé de quatre thématiques intitulées respectivement : identification sociologique, choix des études supérieures dans le public, l'expérience des étudiants du LMD, et projets d'études

professionnels et migratoires des étudiants avec le LMD. Le questionnaire a été administré auprès de 583 étudiants choisis de manière aléatoire et simple. En pratique, il a été conduit selon plusieurs modalités. À cet effet, nous nous sommes procuré la liste des courriels des étudiants dans les différentes facultés et UFR des universités de Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor. Une version électronique du questionnaire a été mise en ligne afin de toucher un plus grand nombre d'étudiants. Des imprimés ont été aussi distribués dans différents lieux où les étudiants se retrouvent (bibliothèques, amphithéâtres, centres de documentation, campus et lieux pédagogiques et sociaux). Au moment de la distribution du questionnaire, nous avons pris la précaution de nous assurer que la version électronique n'avait pas été reçue et renseignée pour éviter que des étudiants répondent deux fois au même questionnaire.

Les données recueillies vont nous permettre de vérifier l'hypothèse selon laquelle les expériences de la réforme LMD des étudiants dépendent des effets de contextes comme l'université d'appartenance, les filières d'études et leur niveau d'études. Le questionnaire a été testé sur des étudiants sénégalais vivant à Genève. Ces étudiants ont tous effectué leur premier et second cycle dans les universités publiques sénégalaises.

L'objectif du questionnaire est de connaître dans un premier temps les caractéristiques des étudiants interrogés dans les universités publiques sénégalaises ; leur appréciation des études supérieures et particulièrement leur perception de la réforme LMD dont les réflexions pour sa mise en œuvre au Sénégal datent du début des années 2000 avec son adoption par l'assemblée de l'UCAD, le 30 juillet 2003. Ce premier acte marque le début de la mise en place d'une réforme LMD ambitieuse au Sénégal. Elle est articulée autour de six paramètres : la qualité, la pertinence, la coopération, le financement et la gestion des finances, l'informatique et les technologies de l'information et de la communication et les étudiants (Plan stratégique UCAD 2011-2016:12). Le questionnaire comprend des questions fermées, semi-fermées et ouvertes. Il faut noter que toutes les questions ouvertes ont été extraites et analysées comme des extraits d'entretiens venant des étudiants. Avec cet instrument nous avons 583 étudiants qui ont complètement répondu aux questions. Certes, les 583 étudiants interrogés ne sont pas représentatifs des 100 000 étudiants que comptent les universités publiques du pays.

Par ailleurs, notre but était essentiellement de savoir dans quelle mesure les résultats obtenus sur les 583 étudiants choisis, apportent une connaissance fiable des caractéristiques de l'ensemble des étudiants des universités publiques du Sénégal. En effet, le but est d'effectuer des estimations et des prévisions à partir d'un sous-ensemble de la population estudiantine. C'est pourquoi nous avons jugé pertinent de travailler seulement sur les réponses

complètes c'est-à-dire les 583 questionnaires. Le questionnaire a permis d'avoir une idée de l'appréciation des étudiants de leurs études d'une manière générale, d'identifier les filières suivies, leur cursus, leurs appréciations des prestations. Il a ensuite permis de recueillir les appréciations sur la réforme LMD et leur implication en tant qu'acteurs clés. Enfin, le questionnaire a permis d'évaluer et de mieux connaître les projets de formation, d'activité professionnelle et migratoire des étudiants.

Qui sont les étudiants qui ont participé à l'enquête ?

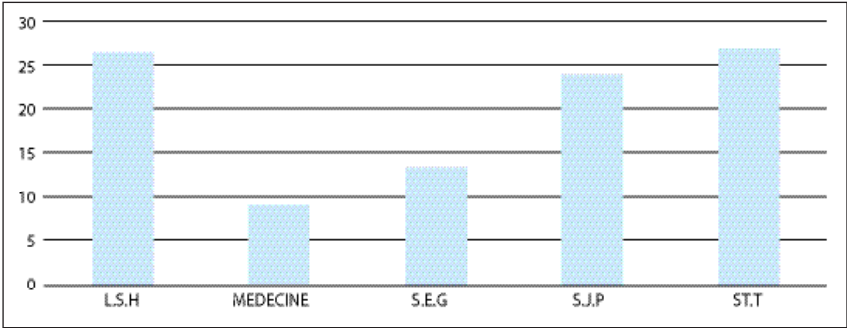
Une première question concerne les conditions qui sont au principe des jugements des étudiants sur le LMD. Pour cela, nous décrirons la ventilation de chaque catégorie d'une variable en fonction d'une autre variable catégorielle (Yergeau et Poirier 2013). Les résultats nous permettront de repérer les dimensions qui ont un effet propre sur les expériences des étudiants.

Tableau 1 : Caractéristiques des répondants

N = 583	Caractéristiques	Effectifs	fréquences %
Sexea	Garçons	381	65,4
	Filles	202	36,6
Âge Moyenne d'âge : 23,69	18-22	219	37,6
	22-26	278	47,6
	Plus de 26 ans	89	14,8
Filières	Lettres sciences humaines	155	26,6
	Sciences de la médecine	52	8,9
	Sciences économiques et gestion	78	13,4
	Sciences juridiques et politiques	140	24
	Sciences techniques technologiques	158	27,1
Niveau d'études	Licence	387	66,4
	Master	123	21,4
	Doctorat	73	12,5
Université	Université Cheikh AntaDiop	423	72,6
	Université Gaston Berger	146	25
	Université AssaneSeck de Ziguinchor	14	2,4

Le tableau 1 montre une répartition des étudiants interrogés. Contrairement au système classique, la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur divise les études en trois grades : Licence-Master-Doctorat, d'où les trois premières lettres de chaque cycle, qui porte d'ailleurs le nom de la réforme actuelle LMD. En termes de répartition des étudiants en fonction de leur niveau d'études, on trouve des différences significatives. En effet, 66,4 pour cent des étudiants interrogés sont inscrits dans le premier cycle, c'est-à-dire que plus de 3 étudiants sur 5 n'ont pas encore obtenu leur premier diplôme universitaire. Pour ce qui est des étudiants inscrits en master, c'est-à-dire qui ont au moins obtenu leur premier diplôme universitaire, ils représentent 21,1 pour cent des étudiants interrogés, alors que 12,5 pour cent des étudiants interrogés sont inscrits en doctorat. De l'analyse de ces données empiriques, il ressort qu'une forte concentration des étudiants qui ont participé à l'étude se trouve dans le premier cycle de l'enseignement supérieur. La nouvelle politique scolaire amorcée au début des années 2000, les forts taux de scolarisation dans l'éducation de base et le maillage du pays en collèges et lycées de proximité, pourraient constituer un des facteurs explicatifs de cette forte augmentation des effectifs dans le premier cycle. En 2000, avec l'arrivée du pouvoir libéral, l'État du Sénégal s'est engagé dans une politique d'élargissement de l'accès à l'éducation à toutes les couches de la population par la création de collèges et de lycées de proximité dans toute l'étendue du territoire national. En effet, cette nouvelle politique est marquée par une augmentation considérable des structures d'accueil au niveau du moyen secondaire, ce qui est en soi une bonne chose pour la démocratisation de l'accès à l'éducation (Ndiaye 2011). Dix ans après, les flux de bacheliers qui arrivent dans les universités publiques ont sensiblement augmenté. À titre d'illustration, on note qu'en 2003, le Sénégal a enregistré 13 326 nouveaux bacheliers et qu'en 2012 les nouveaux bacheliers ont atteint le nombre de 33 832, soit une augmentation de plus de 100 pour cent, les effectifs se sont multipliés par 2,5 environ (Office du Bac 2013).

Par conséquent, l'augmentation des effectifs du nombre de candidats au baccalauréat augmente le nombre de nouveaux bacheliers sans pour autant améliorer les taux de réussite au baccalauréat. À cela s'ajoutent des taux de réussite relativement faibles dans le premier cycle à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui accueille plus de 75 pour cent des étudiants sénégalais. Ce taux de réussite dans le premier cycle tourne autour de 28 pour cent (CNAES 2013). Par ailleurs, il faut souligner que les résultats sont différents selon la fréquentation de telle ou telle université, mais aussi selon les départements et les cycles d'études. À l'Université de Saint-Louis, par exemple, le taux de réussite tourne autour de 80 pour cent (UGB, Rapport 2011).



Graphique 1 : Répartition des étudiants selon la filière d'études

Source : Diop, 2016

La répartition de notre échantillon se présente ainsi : les étudiants qui sont dans la filière lettres et sciences humaines (LSH) représentent (25,6 pour cent) de l'ensemble des étudiants interrogés. En sciences économiques et gestion (SEG), les étudiants représentent 13,4 pour cent de la population estudiantine initiale. En sciences juridiques et politiques (SJP), les étudiants interrogés représentent 24 pour cent. Ensuite, en sciences techniques et technologies (STT), ils représentent 27,1 pour cent des effectifs. Enfin, les étudiants inscrits en médecine constituent la frange de la population initiale la moins représentée avec 8,9 pour cent. Ces données de l'enquête montrent un déséquilibre au niveau de la répartition des étudiants dans les différents domaines d'études avec une forte concentration des étudiants dans les filières dites littéraires avec un taux de 70 pour cent, alors que les étudiants des filières scientifiques, techniques et professionnelles ne représentent que 30 pour cent des effectifs dans les universités publiques (CNAES 2013). Pour faire face aux nombreux défis qui interpellent le Sénégal pour son développement social et économique, il est nécessaire de donner plus de place à l'enseignement des sciences techniques et technologiques. Ceci passe par une réduction de cette disparité pour qu'un nombre plus important d'élèves s'oriente dans les filières dites scientifiques.

Aujourd'hui, dans toutes les nouvelles politiques éducatives à l'échelle mondiale, les intérêts et la place des sciences, technologies, de l'ingénieur et des mathématiques sont de plus en plus avérés. Cependant, pour opérer ce changement, ou ce rééquilibrage entre filières scientifiques et littéraires, il serait peut-être primordial de s'y prendre au niveau inférieur, à savoir l'enseignement primaire, moyen et secondaire afin que les élèves disposent de plus de compétences et d'acquis. Cela leur permettrait de réduire de manière significative, voire de renverser la tendance quant à l'orientation dans les filières dites scientifiques, techniques et technologiques dans l'enseignement tertiaire.

Le jugement des étudiants sur le LMD

Tableau 2 : Les jugements portés sur la réforme LMD (en pourcentage)

Appréciation par les étudiants de quelques aspects de la réforme LMD	Oui	Non	Total
Avez-vous fait des recherches pour comprendre le LMD ?	48,2	51,8	100
Êtes-vous satisfaits de la mise en œuvre du LMD dans votre université ?	8,1	71,9	
Êtes-vous contents des informations reçues sur le LMD à l'université ?	23,3	76,7	
Pensez-vous que les étudiants sont impliqués dans la mise en œuvre du LMD ?	11,5	88,5	

Les résultats du tableau 2 autorisent à dire que les appréciations par les étudiants de la réforme sur le plan de leur connaissance du système, de leur implication dans sa mise en œuvre, mais aussi des contenus de formation restent d'une manière générale assez négative. En effet, 51,8 pour cent des étudiants interrogés n'ont jamais assisté à une rencontre organisée par leurs autorités universitaires pour prendre connaissance du LMD. Ce manque de connaissance peut être analysé à deux niveaux. D'une part, il peut venir du fait que les étudiants n'ont pas fourni l'effort nécessaire pour connaître le système dans lequel ils devront évoluer. D'autre part, il pourrait être lié au fait que les autorités politiques et universitaires n'ont pas effectué le travail préalable dans la mise à disposition de toutes les informations nécessaires pour les étudiants. Dans le dernier cas, il faut noter que des rencontres et séminaires de formation ont été organisés pour impliquer l'ensemble des acteurs dans la mise en place de la réforme. Cependant, quels que soient les efforts déployés dans ce sens, le constat reste que les étudiants, pour la plupart, ne se sont pas sentis impliqués dans cette réforme. À ce titre, selon les données de notre enquête, 88,5 pour cent d'entre eux estiment qu'ils n'ont pas été impliqués dans la mise en place de la réforme. En outre, 76,7 pour cent d'entre eux sont insatisfaits des informations mises à leur disposition concernant le LMD. Une grande partie des informations sont le fruit de leurs propres recherches sur internet, la presse locale, des enseignants dans le cadre des cours ou bien même des amis qui en connaissent plus qu'eux. Pour faire passer l'idée de la nécessité de l'adoption de la réforme LMD au Sénégal, l'argument qui a été le plus brandi pour avoir l'adhésion de la communauté estudiantine est de faire comprendre que le rejet du LMD

risque de marginaliser l'enseignement supérieur sénégalais au moment où l'internationalisation des systèmes éducatifs est sur toutes les lèvres. Il a été donc question pour les étudiants de prendre leurs responsabilités.

Un enseignant interviewé nous disait que « le problème n'est pas d'aller ou pas vers le LMD puisque nous y sommes déjà, mais de voir comment y aller... » (E. 23) Pour illustrer les enjeux de la réforme LMD, Goudiaby (2009) utilise l'image du train dans lequel il faut monter avant son départ, au risque de ne plus pouvoir le rattraper une fois ce dernier parti du quai. À cela s'ajoute le fait que le LMD est arrivé à un moment où le système qui était en place s'est essouffé (Sall 2012). Donc, à partir du moment où l'ensemble des acteurs était d'accord que le système d'enseignement supérieur en place devait dans tous les cas changer de fonctionnement, l'argument de mettre en place le LMD était plus facile à défendre. Les réticences notées par rapport à certains aspects et certaines méthodes utilisées dans la mise en œuvre de la réforme se justifient, d'une part par des tâtonnements qui ont fini par plomber le dialogue qui devait être à la base du processus. D'autre part, il faut noter que le fait que la réforme ait été perçue par une partie des acteurs comme du mimétisme, c'est-à-dire un modèle d'enseignement supérieur imposé par l'extérieur, n'a pas facilité son acceptation. Cette conception de la réforme vient consolider l'idée déjà débattue sur la fuite des cerveaux qui fait beaucoup de mal aux pays africains. En effet, la manière dont la réforme est pilotée surtout par l'État laisse apparaître chez certains acteurs le sentiment selon laquelle cette réforme vise à vider les pays africains de leurs meilleurs étudiants.

Il est à noter qu'en Europe la mise en place de Bologne vise d'abord à accroître l'attractivité de leur système d'enseignement supérieur. Par conséquent, le LMD au Sénégal en particulier, qui est une déclinaison française de Bologne, ne fait qu'accentuer la fuite vers l'Occident des ressources humaines des pays du Sud les plus compétentes avec les mobilités et les politiques d'octroi de bourses (Dia 2005). Par ailleurs, il faut noter que si l'Europe s'est engagée dans la réforme de Bologne, qui finira par faire tache d'huile dans beaucoup de régions du monde, notamment en Afrique francophone, c'est parce que l'enseignement supérieur des pays membres de l'Union européenne était en perte de vitesse face à la concurrence du système nord-américain. C'est pourquoi le processus de Bologne enclenché en Europe visait d'abord le changement des rapports de forces en sa faveur (Garcia 2009/1:155).

Rappelons, juste pour mémoire, que l'enseignement supérieur est devenu de nos jours, un domaine de forte concurrence avec des effectifs qui explosent, ouvrant ainsi la voie à un vaste marché. Ainsi, de 1970 à 1990, soit en 20 ans, le nombre d'étudiants dans le monde est passé de 28 à 69 millions pour

atteindre 122 millions en 2002, et les projections tablent sur 150 millions d'étudiants en 2025 (Unesco 2005:90). Avec ces effectifs qui ne cessent de grandir, il va de soi que le secteur de l'enseignement supérieur est devenu un marché planétaire de plus de 30 milliards de dollars américains (OCDE 2004:35) dans un contexte de compétition mondiale exacerbée, puisque pour l'économie d'un pays, la scolarisation des étudiants étrangers représente une « exportation invisible ». En effet, toutes les dépenses engagées par les étudiants étrangers dans le pays d'accueil sont en principes considérées comme des recettes d'exploitations comptabilisées dans la balance des paiements (Larsen *et al.* 2002). Ceci montre l'importance pour un pays d'accueillir des étudiants étrangers, vu le plus qu'il apporte dans la compétitivité des pays d'accueil, mais aussi dans le développement de la recherche.

Tableau 3 : La professionnalisation à l'université, un défi à relever (en pourcentage)

Appréciation par les étudiants de quelques aspects de la professionnalisation de leurs études	Oui	Non	Total
Pensez-vous qu'après la licence vous pouvez vous insérer dans le marché du travail dans votre domaine ?	35,3	64,7	100
Avez-vous eu une expérience professionnelle pendant vos études supérieures ?	28,3	71,7	
Pensez-vous que les compétences que vous avez acquises vous permettent d'entrer sur le marché du travail ?	56,8	42,2	
Pensez-vous qu'il est nécessaire d'introduire une obligation de stage pendant vos études ?	85,9	14,1	

La réforme LMD, qui est une déclinaison sénégalaise du processus de Bologne, stipule conformément à la déclaration du 19 juin 1999 une reconfiguration de l'offre de formation universitaire et des parcours étudiants dans le sens d'une professionnalisation (Erlich *et al.* 2010/2:75). La formation universitaire se voit obligée ainsi de prendre en compte de nouvelles données. En dehors de sa mission primaire de production de savoir théorique, la formation universitaire devra aussi mettre l'accent sur les compétences pratiques pour s'adapter aux besoins actuels du marché du travail. Le LMD, dans sa déclinaison sénégalaise, tente de prendre en charge cette question par une réforme des contenus de formation en associant le monde professionnel à la gouvernance universitaire et à la mise en place d'offres de formations. Dans le souci de prendre en compte cette dimension professionnalisante du LMD, l'appréciation des étudiants de cet aspect de leur formation a été analysée.

Sur cette base, les données empiriques recueillies sur le terrain révèlent que 64,7 pour cent des étudiants des universités publiques sénégalaises pensent ne pas pouvoir trouver un emploi dans leur domaine avec une licence. Alors que seuls 35,3 pour cent parmi eux soutiennent être en mesure de trouver un emploi dans leur domaine. Par ailleurs, il ressort d'une étude réalisée en 2014 dans le cadre de l'initiative conjointe entre le Bureau international du travail, la Banque africaine de développement, l'Union africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et pour l'emploi des jeunes dans le continent africain que le taux d'emploi des jeunes au Sénégal est resté stable ; entre 2005 et 2011, il tournait autour des 38 pour cent¹. Ceci montre le faible apport des jeunes dans la croissance économique contrairement aux adultes qui enregistrent un taux d'emploi de 54 pour cent².

À la question relative à leur expérience professionnelle pendant les études sous forme de stage, 71,7 pour cent des personnes interrogées disent n'avoir jamais effectué un stage depuis qu'elles sont à l'université. Les réponses positives représentent 28,3 pour cent. Par ailleurs, toujours à propos du lien entre la formation à l'université et le marché de l'emploi, on note que 56,8 pour cent des étudiants pensent que les compétences qu'ils ont acquises sont adéquates aux besoins du marché de l'emploi sénégalais, contre 43,2 pour cent qui pensent le contraire.

Par ailleurs, ces données de l'enquête doivent être relativisées. Elles montrent aussi que l'intégration du marché de l'emploi après le Bachelor est fortement influencée par les filières d'études des étudiants. En effet, 71,6 pour cent des étudiants de notre échantillon inscrits en lettres et sciences humaines affirment pouvoir travailler après le Bachelor. En sciences économiques et gestion, ils sont 52,6 pour cent à dire qu'ils peuvent travailler après le Bachelor. En sciences juridiques et politiques, ils représentent 54,3 pour cent à penser pouvoir exercer un métier après le premier diplôme. L'enquête révèle que 22 pour cent des étudiants inscrits en sciences technique et technologique qui affirment pouvoir travailler après le premier diplôme représentent 54,4 pour cent contre seulement 32,7 pour cent des étudiants qui sont en faculté de médecine. Il faut souligner par contre que la plupart des étudiants qui ont répondu pensent pouvoir enseigner. Il faut dire que les appréciations des étudiants ne sont pas enthousiastes pour ce qui concerne les compétences acquises. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les contenus de formation n'ont pas encore connu de changements radicaux pour tenir compte réellement de la dimension professionnalisante. L'enseignement supérieur public dans le pays tel qu'il continue de fonctionner montre que le modèle de l'université hérité de la colonisation reste largement en vigueur dans l'offre de formation (Bianchini 2004).

Par ailleurs, les acteurs ont encore du mal à s'entendre pour que les changements idoines s'opèrent afin d'amorcer des réformes qui prennent en compte des contenus de formations et des enseignements avec des contenus pratiques. Enfin, en ce qui concerne leur avis sur l'instauration d'une obligation de faire un stage pour avoir leur diplôme, la réponse est majoritairement « oui », sans ambiguïté. Notre étude révèle que plus de 8 étudiants sur 10 soit 85,9 pour cent des étudiants interrogés adhèrent à l'idée de l'instauration d'un stage obligatoire pendant les études pour pouvoir valider leur diplôme à l'université. L'enquête de terrain auprès des étudiants révèle que la professionnalisation des études dans les universités publiques fait rarement l'objet d'une satisfaction tout en révélant un écart net entre le discours tenu par les autorités politiques et universitaires et les étudiants pour les changements qui se sont opérés dans l'enseignement supérieur public.

Par ailleurs, même s'il faut reconnaître que l'enseignement supérieur sénégalais a toujours fourni des ressources humaines de qualité qui se sont illustrées dans tous les domaines à travers le monde, il n'en demeure pas moins que ces dernières années, le débat sur sa refondation pour faire face aux défis actuels est plus que d'actualité. La réforme LMD qui est censée combler ces manquements tarde à fournir les résultats escomptés. Le mode de fonctionnement actuel de l'enseignement supérieur public n'offre pas assez de perspectives d'emploi aux jeunes. Beaucoup d'étudiants des universités publiques n'ont jamais eu une expérience professionnelle pendant leurs études, alors que dans le privé les étudiants ont une formation beaucoup plus axée sur la pratique. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le système d'enseignement supérieur privé a connu un développement spectaculaire dans le pays en investissant les créneaux des formations courtes professionnalisantes dans les domaines de la gestion, du marketing, de la banque, du management et de l'assurance. En 2012, on comptait 150 établissements d'enseignement supérieur privé au Sénégal (Niasse 2009). Aujourd'hui, s'il est unanimement admis qu'avec la réforme LMD la régulation des flux d'étudiants est une des conditions à remplir pour garantir un bon développement de l'enseignement supérieur au Sénégal, il est également attendu une ouverture au monde du travail, une meilleure articulation avec le monde. C'est tout le problème de la nécessité d'une professionnalisation des études universitaires qui est soulevé. Le moins que l'on puisse dire est que les étudiants interrogés n'y sont pas opposés.

Le LMD au Sénégal : entre mobilité et migration des étudiants

Tableau 4 : Mobilité et projet migratoire des étudiants en pourcentage

Appréciation par les étudiants de quelques aspects de la mobilité et de leur projet migratoire	Oui	Non	Total
Avez-vous le projet de partir à l'étranger pour continuer vos études ?	75,1	24,9	100
Avez-vous pris connaissance des informations sur les possibilités de mobilité dans votre faculté ?	34,8	65,2	
Avez-vous tenté de faire une mobilité de courte durée au moins une fois ?	9,6	90,4	
Avez-vous tenté au moins une fois de partir à l'étranger (migration) pour continuer vos études ?	33,8	66,2	

Concernant la mobilité des étudiants sénégalais, nous avons divisé le sujet en deux parties dans ce travail. Nous avons distingué la mobilité dans le cadre de la réforme LMD, qui consiste à passer un ou deux semestres dans une autre université que celle d'origine de l'étudiant. Avec cette forme de mobilité, qui est un des principes fondateurs de la réforme LMD, l'étudiant revient dans son établissement au bout de quelque temps. Le départ est souvent motivé par un besoin de découvrir d'autres horizons et opportunités dans le but de compléter sa formation. Ce voyage pour les études est souvent organisé par les universités en partenariat avec d'autres établissements. Ainsi, l'étudiant est le plus souvent financé pour bien réussir son voyage d'études. Malgré le fait que la mobilité soit un des points importants de la réforme, dans les universités sénégalaises, le constat est alarmant. En effet, notre travail de terrain montre que 90,4 pour cent des étudiants constitutifs de notre échantillon disent n'avoir jamais essayé de faire une mobilité dans une autre université du Sénégal ou d'une sous-région ne serait-ce qu'une fois durant leur cursus. Au même moment, 65, 2 pour cent d'entre eux disent aussi ne jamais avoir entendu parler de l'existence de programmes d'échange dans leur département/UFR respectif. En même temps, force est de reconnaître que les dispositifs qui devraient permettre cette mobilité tardent à se mettre en place. Les propos de cet enseignant de l'université Gaston Berger rendent parfaitement compte de la situation de la mobilité à l'université : « Jusqu'au moment où je vous parle, ce sont les canons classiques de mobilité, c'est-à-dire que les étudiants cherchaient des bourses étrangères eux-mêmes pour aller apprendre ailleurs » (E:19 PER).

Cependant, dans cette même université un programme de mobilité dénommé « CEF » Contribution de l'étudiant à sa formation pour les étudiants de troisième cycle a été initié depuis quelques années. Avec cette

politique, les doctorants sont choisis sur dossier et peuvent effectuer leur mobilité dans des laboratoires à l'étranger pendant un ou deux semestres. Il faut dire par ailleurs, que les étudiants sénégalais étaient très mobiles avant même la réforme LMD. Cette mobilité s'inscrit dans le contexte de la mobilité des étudiants internationaux avec des étudiants qui sont encadrés par des programmes d'échange et ont reçu une bourse, alors que d'autres viennent à titre individuel (Terrier 2009/6). Au Sénégal, il faut rappeler que la forme de mobilité qui se pratique le plus relève des initiatives individuelles et familiales. Ce sont des projets individuels qui sont souvent accompagnés par les familles. Cette forme de mobilité est celle qui se faisait le plus avant même la réforme et qui est aujourd'hui la plus fréquente. Elle consiste à partir à l'étranger pour y poursuivre les études. Cette forme de mobilité se fait au frais des familles des étudiants qui partent, des bourses d'études de l'État du Sénégal ou des pays hôtes par la coopération bilatérale ou multilatérale, ou même par des organisations privées. Les résultats obtenus sur la base de nos enquêtes de terrain montrent que plus de 75,1 pour cent des étudiants interrogés sont tentés par une poursuite de leurs études à l'étranger. Cela traduit l'absence de perspectives au terme de la formation universitaire. Par ailleurs, 33,8 pour cent des étudiants interrogés affirment avoir tenté, au moins une fois, de partir à l'étranger pour poursuivre leurs études supérieures.

Une enquête de terrain effectuée par Yéro Baldé dans le cadre de sa thèse, apporte des éléments explicatifs de cette volonté chez la plupart des étudiants des universités publiques du Sénégal de partir dans les pays du Nord (Europe, États-Unis et Canada) pour poursuivre leurs études. En effet, il ressort de cette enquête que les motifs de départ sont essentiellement le rejet de l'institution et la recherche d'un « eldorado » scientifique (Baldé 2004:52). Ces résultats montrent qu'il y a un problème fondamental de confiance des étudiants envers le système d'enseignement supérieur dans lequel ils évoluent. Par ailleurs, les raisons qui ressortent le plus dans l'enquête pour expliquer la non-réussite du projet migratoire des étudiants candidats au départ sont le manque de moyens financiers pour ceux qui n'ont pas de bourses d'études, le refus de l'ambassade de délivrer le visa d'entrée dans les pays d'accueil et enfin le manque d'information sur les procédures pour obtenir une pré-inscription et un visa. Ce second aspect de la mobilité que nous avons appelé migration des étudiants pose un problème de fond qui est d'ordre politique, économique et social. C'est la question de la fuite de cerveaux qui est aussi un frein au développement du pays. Ce phénomène fait beaucoup de mal aux pays africains, même s'il faut dire qu'on assiste de plus en plus à un retour des personnes formées en Occident ces dernières années. En effet, les statistiques mettent en évidence un nombre important de Sénégalais diplômés qui sont restés à l'étranger

et qui peuvent apporter un plus à leur pays d'origine. À ce titre, le taux de mobilité des étudiants sénégalais représente 17,4 pour cent de ses effectifs (Terrier 2009:72). Ce qui à notre sens est élevé si l'on sait que la plupart d'entre eux restent dans leur pays d'accueil après leurs études. Maintenant, plus que jamais, le continent africain a besoin de ces personnes qualifiées qui se sont exilées hors du continent pour des raisons professionnelles. Parmi ces professionnels figurent des scientifiques, des médecins, des ingénieurs, des maîtres de conférences, des économistes, des spécialistes des technologies de l'information et d'autres experts hautement qualifiés qui font défaut sur le continent. Pour ce qui concerne le Sénégal, l'alerte est donnée en 2013 avec la concertation sur l'avenir de l'enseignement supérieur afin de tirer le maximum de profit des compétences des nationaux exilés hors du pays. Par ailleurs, suite à la concertation, l'État du Sénégal veut mettre l'accent sur un autre aspect afin de pousser les étudiants à rester sur place. C'est pourquoi, depuis 2013, le Sénégal dans sa nouvelle politique en matière d'enseignement supérieur donne une importance de premier ordre à la valorisation du label « Étudier au Sénégal ».

Le contexte d'étude et jugements sur le LMD

Après avoir fait une analyse des tris à plat de notre base de données dans la partie précédente, il est important à notre sens de ne pas se limiter à cette analyse descriptive de nos données et de procéder à des analyses plus approfondies pour faire ressortir des logiques plus intéressantes. Il est important de rappeler que toutes les universités, facultés et UFR n'ont pas les mêmes agendas ni les mêmes démarches pour mettre en œuvre la réforme LMD même si l'État du Sénégal et les assemblées des universités ont adopté le projet d'application du LMD. La démarche utilisée à Dakar se caractérise par une liberté de choix du moment d'entrée dans le système et une liberté d'organisation des formations (Bodian 2012). Cette liberté de choix est aussi notée à Saint-Louis avec un délai de trois ans accordé à toutes les UFR pour le basculement. Certaines UFR comme les LSH ont basculé intégralement en 2007-2008 alors que pour les unités de formations et de recherches des sciences juridiques et politiques, des sciences économiques et de gestion et des sciences appliquées aux technologies, le basculement a été progressif. Quant aux nouvelles unités de formations et de recherches (CRAC, SEFS et S2ATA), elles ont démarré leurs cursus sous le LMD (Diagne-Faye 2012). L'adoption de la réforme dans les nouvelles structures de recherche et d'enseignement semblait être moins compliquée que dans les anciennes structures. Les raisons qui peuvent expliquer cette situation sont liées au fait que ces nouvelles structures accueillent dans leur grande majorité de nouveaux bacheliers qui n'ont pas connu l'ancien système. Les propos de cet enseignant-chercheur de l'UGB sont révélateurs sur les différences qui peuvent exister dans

une université : « À L'UGB c'est l'UFR lettres qui est la première à entrer dans le LMD depuis 2008 et depuis lors ils y sont restés. Les juristes que nous sommes ont un peu traîné les pieds avant de basculer dans ce système parce qu'on veut bien faire, il y a les textes et le formalisme juridique » (E:38 PER). L'application du LMD à l'université de Ziguinchor semblait être moins compliquée que dans les anciennes structures. Les raisons qui peuvent expliquer cette situation sont liées au fait que ces nouvelles structures accueillent dans leurs grandes majorités de nouveaux bacheliers qui n'ont pas connu l'ancien système.

Tableau 5 : Quelles influences du domaine d'études sur l'appréciation de la mise en oeuvre du LMD ?

Filières	Appréciation de la mise en œuvre du LMD				
	Effectif		Total	Pourcentage	
	Mauvaise	Bonne		Mauvaise	Bonne
Lettres sciences humaines	116	39	155	75,8	24,2
Sciences de la médecine	29	23	52	55,8	44,2
Sciences économiques et gestion	49	29	78	62,8	37,2
Sciences juridique politiques	107	33	140	76,4	23,6
Sciences techniques et technologiques	118	40	158	74,7	25,3
Total	419	164	583	71,9	28,1

Seuils de significativité : ($V = .158$) : (* $p < .050$) ; (** $p = .0013$)

La table de contingence met en évidence la répartition des étudiants au sein de chaque filière entre appréciation positive et négative de la mise en œuvre de la réforme LMD dans les universités publiques du Sénégal. Les résultats montrent que les étudiants qui suivent la filière lettres et sciences humaines (LSH) représentent 25,6 pour cent sur l'ensemble des étudiants de notre échantillon. Pour ces étudiants en lettres et sciences humaines, 75 pour cent d'entre eux pensent que la réforme LMD n'est pas correctement mise en œuvre dans leur établissement. Dans les autres filières, on note qu'en sciences économiques et de gestion où les étudiants représentent 13,4 pour cent de la population estudiantine de notre échantillon, 62,8 pour cent d'entre eux pensent que le système LMD n'est pas correctement mis en œuvre contre seulement 37, 2 pour cent qui donnent un avis favorable à la réforme LMD. Il en est de même en sciences juridiques et politiques où les étudiants représentent 24 pour cent des étudiants interrogés. Les étudiants qui suivent cette filière pensent à hauteur de 76,4 pour cent que le LMD n'est pas correctement mis en place contre 23,6 pour cent d'avis favorables. Enfin, en sciences techniques

et technologiques qui enregistrent 27 pour cent des effectifs des étudiants, 74,7 pour cent pensent que le LMD n'est pas correctement mis en place contre 25,3 pour cent d'avis favorables. En résumé, la majorité des étudiants pris dans notre échantillon, toutes filières confondues, ne sont pas satisfaits de la manière dont le LMD est mis en place, ce qui pose un problème de cohérence au niveau politique. En outre, le p-valeur et le V de Cramer nous permettent de tester s'il existe un lien significatif entre les filières d'études des étudiants et leur appréciation de la mise en œuvre de la réforme LMD. À cet effet, lorsque l'on teste les hypothèses d'indépendance entre les deux variables, on obtient une p-valeur (significativité) de 0.013 et un V de Cramer ($V = .158$). Il y a donc, au niveau de l'échantillon, une relation assez forte entre les deux variables.

Tableau 6 : Quelles influences du niveau d'études sur l'appréciation de la mise en oeuvre du LMD ?

Niveau d'études	Appréciation de la mise en œuvre du LMD				
	Effectif		Total	Pourcentage	
	Mauvaise	Bonne		Mauvaise	Bonne
Licence	263	124	387	68,0	32,0
Master	100	23	123	81,3	18,7
Doctorat	56	17	73	76,7	23,3
Total	419	164	583	71,9	28,1

Seuils de significativité : ($V = .126$) : (* $p < .050$) ; (** $p = .010$)

La lecture de ce tableau croisé, qui met en relation le niveau d'étude des étudiants interrogés et à leur satisfaction par rapport à la mise en œuvre de la réforme LMD, montre que les étudiants ne sont pas satisfaits de la manière dont la réforme a été mise en place. Par ailleurs, il convient de dire par exemple, comme nous l'avons montré dans nos analyses de régression logistique qui font l'objet d'un autre article, qu'entre un étudiant en licence à Saint-Louis et un autre de même niveau d'études à Dakar, l'appréciation peut comporter une différence. Cette différence d'appréciation est à mettre sur les effets de contexte. Toutefois, il faut rappeler que ce n'est pas l'idée de mettre en place une telle réforme qui suscite autant de rejet, mais certains aspects et méthode de sa mise en place. En effet, au-delà des étudiants, toute la communauté universitaire sénégalaise est consciente de la nécessité de changer la manière dont fonctionnent les universités publiques. Le seul problème, s'il en existe, se trouve dans la manière et dans les stratégies adoptées pour le basculement vers le LMD. Chaque structure y est allée selon ses propres rythmes, même si un délai de trois ans a été donné à l'ensemble de la communauté universitaire pour achever la mise en œuvre du LMD. C'est dans ce sens qu'il faudrait

comprendre les différentes logiques. Certaines facultés et UFR ont préféré commencer la réforme au niveau des masters alors que d'autres ont fait le choix de commencer par la Licence 1, par exemple. À ce titre, il est récurrent de rencontrer sur le terrain des acteurs qui fustigent le manque de concertation et la démarche solitaire des autorités politiques et administratives. Pour revenir aux données du questionnaire, nous constatons que les étudiants de niveau licence, d'une manière générale, pensent à 68 pour cent que la réforme LMD n'est pas correctement mise en œuvre dans les universités publiques. Au niveau des étudiants de master aussi, le constat n'est pas meilleur. En effet, au niveau des étudiants de deuxième cycle interrogés, toutes universités confondues, 81,3 pour cent d'entre eux ont une appréciation négative de la façon dont le LMD a été mis en place dans leur faculté et université. De la même manière, pour ce qui est des étudiants de troisième cycle on note 76,7 pour cent de mauvaises appréciations. Cependant, les résultats obtenus sont à contextualiser, car le processus de mise en application de la réforme LMD n'a pas été le même dans toutes les universités publiques du Sénégal. Par ailleurs, notons aussi que ces résultats ont d'abord une dimension descriptive et évaluative dans le sens où ils permettent de dégager de manière générale des tendances générales. À travers les résultats produits dans ces différents modèles d'analyses multivariées, nous pouvons dire que les expériences des études sont contextualisées.

Autrement dit, l'appréciation que les étudiants ont de la réforme LMD dépend surtout des caractéristiques contextuelles (filière, niveau d'études et université fréquentée) que des caractéristiques dites individuelles (âge et sexe). Par ailleurs, le test de significativité et le V de Cramer nous permettent d'avoir une idée nette sur la force du lien entre les deux variables considérées et le test de significativité de ce lien, s'il en existe. Par conséquent, le test d'hypothèses d'indépendance entre les deux variables donne une p-valeur (significativité) de 0.010 et un v de Cramer $V = .126$

Tableau 7 : Quelles influences de l'université fréquentée sur l'appréciation de la mise en œuvre du LMD ?

Niveau d'études	Appréciation de la mise en œuvre du LMD				
	Effectif		Total	Pourcentage	
	Mauvaise	Bonne		Mauvaise	Bonne
Dakar	310	113	423	73,3	26,7
Saint-Louis	103	43	146	70,5	29,5
Ziguinchor	6	8	14	42,9	57,1
Total	419	164	583	71,9	28,1

Seuils de significativité : ($V = .105$) : (* $p < .050$) ; (** $p = .0041$)

Ce tableau de contingence met en évidence la relation qui existe entre les étudiants et leur appréciation de la réforme LMD en fonction de leur université d'appartenance. Les résultats montrent que même si, au sein de la communauté estudiantine, la manière dont la mise en œuvre du LMD est pilotée n'est pas bien appréciée à Dakar et Saint-Louis où plus 7 étudiants sur 10 ont une mauvaise appréciation de la réforme. Par ailleurs, à l'université de Ziguinchor le taux est moins important ; en effet, dans cette université seuls 4 étudiants sur 10 ont un avis défavorable de la manière dont la réforme est mise en œuvre. Des différences de taille peuvent être notées selon que l'étudiant est inscrit dans telle ou telle filière d'études. C'est la raison pour laquelle, ces résultats doivent être relativisés. En outre, il faut noter que les faibles effectifs de l'université de Ziguinchor peuvent aussi avoir une influence sur les résultats de l'enquête. Toutefois, cette situation pourrait être expliquée par la simple raison que l'université de Ziguinchor a été créée en 2007 au moment où le Sénégal s'est engagé dans la réforme de son système d'enseignement supérieur. Du coup, les étudiants de l'université Assane Seck de Ziguinchor n'ont pas connu le système classique. Par ailleurs, le fait que 42,9 pour cent des étudiants de Ziguinchor pensent que le LMD n'est pas correctement mis en place peut s'expliquer, d'une part, par un simple sentiment de solidarité, vu les nombreuses vagues de manifestations et d'hostilités venant des étudiants pour dénoncer les méthodes utilisées par les autorités politiques et universitaires et relatives à l'instauration de la réforme à Dakar et à Saint-Louis. D'autre part, par les informations reçues, sur les avantages de l'ancien système qu'ils n'ont pas connu. L'analyse du p-valeur et du V de Cramer permet de déterminer la force du lien qui existe entre ces deux variables. En effet, le test d'hypothèses d'indépendance entre les deux variables révèle une p-valeur (significativité) de 0.041 et un V de Cramer égal à $V = .105$.

Tableau 8 : Quelles influences du niveau d'études sur la mobilité ou la migration ?

Niveau d'études	Appréciation de la mise en œuvre du LMD				
	Effectif		Total	Pourcentage	
	Mauvaise	Bonne		Mauvaise	Bonne
Licence	28	359	387	7,2	92,8
Master	14	109	123	11,4	88,6
Doctorat	14	59	73	19,2	80,8
Total	56	527	583	9,6	90,4

Seuils de significativité : ($V = .135$) : (* $p <$ ou égal. 050) ; (** $p = .005$)

De grandes différences se font sentir en fonction du niveau d'études. Au niveau du doctorat, on trouve plus d'étudiants qui ont déjà tenté une expérience de mobilité (19,2 pour cent en cumulé), suivi des étudiants qui se sont inscrits en master avec un pourcentage de (11,4 pour cent en cumulé). Les étudiants de niveau Bachelor sont ceux qui capitalisent le moins d'expérience en matière de mobilité (7,2 pour cent en cumulé). De cette même dynamique qui se dessine dans l'analyse des réponses, on constate que les étudiants tentent une mobilité en fonction de l'ancienneté dans le cursus. Autrement dit, plus les étudiants ont un niveau de formation élevé plus ils tentent une expérience de mobilité.

Par ailleurs, le test d'hypothèse d'indépendance entre les deux variables considérées montre une p-valeur (significativité) de .005 et un V de Cramer égal à $V = .135$. On peut dès lors, en déduire qu'il y a une relation assez forte entre le niveau d'études des étudiants et leur tentative de vivre une expérience de mobilité durant leurs études. Il convient de noter qu'avant même la mise en place de la réforme LMD les étudiants sénégalais avaient déjà la réputation d'être très mobiles. Cette mobilité se faisait plus en direction des pays du Nord. La France reste naturellement le premier pays d'accueil de ces étudiants sénégalais. Elle avait dans la plupart des cas un caractère individuel et durait le temps d'un cycle de formation ou tout simplement toute la durée des études supérieures. Il faut signaler dans ce sens que parmi les causes multiples de mobilité des universités du Sud vers les universités occidentales d'une manière générale, on peut noter :

- l'obsolescence des programmes d'études et leur inadaptation aux besoins de la société et à l'évolution de la science et de la technologie ;
- des conditions d'études et de recherches difficiles liées aux manques de moyens et aux capacités d'accueils limitées... Selon les notes de Campus France :

Avec un taux de réussite au baccalauréat en 2011-2012 de 38,2 pour cent, le nombre annuel de bacheliers va sans cesse croissant, passant d'environ 9 000 en 2000 à près de 34 000 candidats admis pour la session 2012. 80 pour cent des titulaires du baccalauréat s'inscrivent dans l'enseignement supérieur sénégalais entraînant ainsi des problèmes de sureffectifs comme dans plusieurs pays du continent » (Le Bonhomme 2013:9).

Au début des années 2000, la mise en place de la réforme LMD dans l'enseignement supérieur visait à favoriser tant pour les étudiants que pour le personnel académique et administratif une plus grande mobilité. Par ailleurs, la mise en place des écoles doctorales a déjà permis de mieux organiser la mobilité pour les étudiants du troisième cycle. Les résultats de notre enquête sont révélateurs de cette organisation avec le grand taux de mobilité pour les doctorants

(19,2 pour cent en cumulé). Cependant, il faut noter que la mobilité, pour les niveaux licence et master, continue de se faire selon les voies traditionnelles. En effet, il n'y a pas réellement une politique concrète à ce niveau-là.

Discussion

Les résultats présentés dans cet article montrent la complexité et les nombreux enjeux auxquels la réforme LMD est confrontée. Ils reflètent la réalité d'un enseignement supérieur en quête d'une qualité depuis bien des décennies. Ainsi, depuis quelques années, les universités publiques sénégalaises traversent une crise multiforme nourrissant continuellement des revendications qui portent entre autres sur le financement, les infrastructures pédagogiques et sociales, la révision du statut des personnels de l'enseignement, la gouvernance... À la suite de sa massification à partir des années 1980, l'enseignement supérieur sénégalais s'est installé dans une spirale de crises répétitives qui a fini par anéantir le système dans son fonctionnement et son efficacité interne et externe. Niasse (2009:69) nous apprend qu'en 2007, les deux grandes universités publiques sénégalaises que sont l'UCAD et l'UGB comptaient respectivement environ 55 870 et 4 500 étudiants. Dans la même période, au sein du privé le nombre d'étudiants a atteint 25 000 inscrits dans 70 établissements (DGES 2008). Ainsi, en 2007 la population estudiantine du Sénégal se chiffrait à un total de plus de 85 370 étudiants. À l'heure actuelle la barre des 100 000 étudiants est dépassée alors que les infrastructures n'arrivent plus à accueillir ces flux d'étudiants qui ne cessent d'augmenter. Malgré ces effectifs, le pays n'a pas encore atteint la norme internationale avec un ratio qui se situe à un peu moins de 950 étudiants pour 100 000 habitants alors que les standards de l'Unesco recommandent que 2 pour cent de la population d'un pays aient accès à l'enseignement supérieur (Unesco 2006).

Par conséquent, le Sénégal aurait dû avoir au moins 200 000 étudiants. Les tentatives de réforme de 1981, avec les États généraux de l'éducation et de la formation et la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur de 1994, n'auront pas apporté les solutions appropriées. Malgré ces premières actions, l'université publique sénégalaise continue de traverser une profonde crise. Les étudiants en tant qu'acteurs clés du système sont au cœur des difficultés que rencontre l'enseignement supérieur. Dans les années 2000, le LMD présenté comme le modèle d'enseignement supérieur de référence est adopté par beaucoup de pays. Au même moment, l'enseignement supérieur sénégalais continue de vivre des moments difficiles. Ainsi, la question de sa refondation pour lui donner un nouvel élan occupe les débats entre acteurs et spécialistes. En 2003-2004 les premières actions pour adopter la réforme sont posées par les autorités universitaires et étatiques.

Aujourd'hui, bien que la réforme LMD soit appliquée dans toutes les universités publiques du pays, le climat social ne semble pas s'être apaisé. La réclamation de meilleures conditions d'études au niveau pédagogique et social continue d'occuper une place centrale dans les revendications des étudiants. Les choix et les stratégies des autorités académiques et de l'État du Sénégal pour aller vers la réforme sont diversement appréciés par les acteurs. À cet effet, il convient de dire qu'une grande majorité des étudiants se retrouvent dans le groupe d'acteurs ayant une position de rejet, non pas de la réforme dans ses principes, mais des choix de méthodes et du mode de pilotage parfois décriés des autorités politiques et universitaires. Un des principaux résultats de ce travail est que les étudiants sont peu satisfaits de la mise en place du LMD et plus globalement du fonctionnement de l'université. Ce résultat montre que l'université sénégalaise n'est pas encore sortie de l'ornière. Les nombreuses perturbations venant soit des étudiants soit du personnel enseignement et de recherche pour revendiquer de meilleures conditions de travail en sont des exemples édifiants. Les étudiants que nous avons rencontrés restent ouverts à la réforme de l'enseignement supérieur, malgré certaines critiques sur les démarches et méthodes des autorités politiques et universitaires. S'il est vrai que du côté de l'État les moyens sont limités pour faire de l'enseignement supérieur un secteur attractif dans un espace sous-régional et régional où la concurrence en la matière est très rude, il n'en demeure pas moins que sa volonté est manifeste. Ce regain d'intérêt des pouvoirs publics, depuis les années 2000, pour l'enseignement supérieur s'est manifesté par un large programme d'élargissement de la carte universitaire, par la mise en place de la réforme LMD, et par l'amélioration des conditions sociales, pédagogiques et de travail des enseignants, des étudiants et du personnel administratif technique et de service. Cependant, la recherche reste toujours le parent pauvre dans tous ses efforts de modernisation et d'amélioration de la qualité de l'offre d'enseignement supérieur au Sénégal.

L'essentiel des ressources allouées à l'enseignement supérieur est destiné à des tâches de fonctionnement, alors que la recherche n'occupe pas encore la place qui lui revient dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur. De même que la professionnalisation, qui est une nouvelle donne à laquelle les universités sénégalaises doivent faire face. Aujourd'hui, la professionnalisation des filières est au centre des débats entre les spécialistes et l'ensemble des acteurs du système. Nos recherches sur le terrain montrent que malgré cette volonté et ce débat autour de la professionnalisation des filières les universités publiques au Sénégal continuent de fonctionner sur le modèle traditionnel qui privilégie une formation plus disciplinaire que professionnalisante. Par ailleurs, des efforts sont notés avec la création de nouvelles filières dans les universités publiques et l'adaptation des offres de formation aux potentialités

des zones d'implantation des nouvelles universités publiques (université de Ziguinchor, du Sine Saloum de Kaolack). Du côté des acteurs, un des résultats que notre étude a permis de découvrir est que malgré l'unanimité des acteurs sur la nécessité de réformer l'enseignement supérieur, ceux-ci restent encore allergiques aux changements qui s'imposent. Pour expliquer cette situation, nous avons trouvé différents éléments d'analyse. Par exemple, par rapport à l'ouverture de la réforme, nous pouvons dire qu'elle s'explique par le fait que l'ensemble des acteurs se sont rendus compte, après des décennies de crises répétitives, que l'enseignement supérieur sénégalais ne pouvait plus continuer à fonctionner sur ce modèle et que pour préserver et retrouver son lustre d'antan des changements de pratiques et de routines s'imposent. C'est pourquoi, avec le LMD, un changement de pratiques chez les étudiants, de nouveaux comportements sont prônés pour façonner un autre type d'étudiant plus impliqué dans sa formation. Ces exigences ne sont pas le propre du Sénégal, elles sont valables pour l'ensemble des pays de la sous-région ouest-africaine notamment de tradition francophone. Ainsi, l'application de la réforme laisse entrevoir un changement de destin tant pour les étudiants, autour de la notion de professionnalisation, que pour les institutions universitaires, appelées à changer de mode d'action et à se tourner vers le marché du travail (Eyébiyi 2011:52).

Par conséquent, l'étudiant devient plus autonome et acteur de sa formation. Il gère lui-même son parcours de formation avec les systèmes de crédits qui non seulement sont d'une part capitalisables à vie ; d'autre part, ces crédits peuvent être transférés par le système des équivalences (Gourène *et al.* 2006). En définitive, il convient de noter que le regard des étudiants sur le principe de la réforme LMD est positif alors que leur jugement est négatif sur la manière dont elle est mise en œuvre dans l'espace universitaire sénégalais. C'est d'ailleurs cette nuance qui est à l'origine de tous les blocages et perturbations. Même s'il faut dire que ces blocages s'expliquent en partie par les nombreux problèmes d'ordres historiques et structurels. En effet, les étudiants ont le profond sentiment que la manière dont la mise en place de la réforme s'est déroulée dans les différentes universités et structures académiques favorise plutôt la réduction du nombre d'étudiants à l'université. La traduction ironique que les étudiants font du sigle LMD en langue wolof en est révélatrice. Pour nombre d'entre eux, LMD signifie « *Légui Ma Dakhla* », ce qui se traduit en français par « Je vais te virer de l'université bientôt ». Ce sont ces interprétations diverses qui ont fini par semer la confusion et les conflits entre différents acteurs. C'est pourquoi, si ce n'est pas les étudiants qui montent au créneau pour fustiger certaines pratiques et mesures, c'est au tour des enseignants ou du personnel administratif technique et de service.

Conclusion et perspectives

La mise en place de la réforme de Bologne en Europe est en ligne droite de la volonté des États européens de renforcer leur compétitivité sur le plan économique. Malgré cet objectif commun, conformément à l'agenda de Lisbonne de mars 2000, le processus de Bologne a connu des déclinaisons nationales sur la base des traditions sociales et politiques des différents pays membres. Ce processus n'a pas connu une trajectoire linéaire dans les pays initiateurs. En France par exemple, on se rappelle des vagues de protestations des milliers d'étudiants qui ont déferlé dans les rues des grandes villes contre les conséquences de Bologne. Ceci pour dire que les conflits et perturbations qui ont jalonné la mise en place de la réforme LMD dans l'espace universitaire sénégalais rentrent dans le processus logique de tout changement qui appelle forcément au bouleversement des pratiques et valeurs ancrées.

Par ailleurs, l'élargissement du processus de Bologne au Sénégal est d'abord le fruit d'une évolution des études supérieures qui doit tenir compte d'un contexte international où la règle est l'uniformisation des systèmes d'enseignement supérieur. Elle est, d'autre part, le résultat d'une dégradation d'un système d'enseignement supérieur national qui a atteint ses limites faute d'un manque de renouvellement pour faire face aux besoins locaux.

Les mouvements d'humeur des étudiants sont, à notre sens, liés à ces nombreux problèmes d'ordres structurels. Par ailleurs, les nombreux tâtonnements dans la mise en place de la réforme ont renforcé le climat d'hostilité et de défiance des différents acteurs. Enfin, il faut prendre en compte les manquements de l'État du Sénégal liés par exemple à une législation qui a mis près de cinq années avant d'être soumise à l'assemblée législative. Le retard noté dans l'intervention de l'État pour désamorcer les crises et les méthodes de leur gestion parfois décriées par les acteurs ne facilite pas la pacification de l'espace universitaire. En effet, ses méthodes ont parfois pour noms : répression, intimidation, négociations tardives, tentatives de corruption, stratégie de division des forces, etc. Du côté du personnel enseignant et de recherche et des étudiants, il faut noter aussi que certaines de leurs revendications sont jugées exagérées par les pouvoirs publics. Elles ont pour nom : généralisation des bourses d'études, master pour tous, revalorisation des conditions des enseignants, loi-cadre portant sur l'enseignement supérieur, réforme des titres. Ces différentes revendications sont souvent à l'origine des mouvements de grève dans les universités publiques. Il nous semble primordial de mettre en place une dynamique qui tient compte de la position et des intérêts des différents acteurs (État, PER, étudiants PATS et employeurs) pour assurer un bon fonctionnement des universités publiques du pays.

Notes

1. République du Sénégal, 2014, Diagnostic sur l'emploi des jeunes au Sénégal. Étude réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique, BIT, Dakar.
2. Idem.

Références

- Baldé, M.-Y., 2014, « La mobilité des étudiants sénégalais : recherche d'un eldorado scientifique ou « rejet » de l'institution de départ ? », *Hommes et migrations* [En ligne], 1307, mis en ligne le 1er juillet 2017, consulté le 16 janvier 2015. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2877>
- Charlier, J.-E. & S. Croché, 2012, « L'influence normative du processus de Bologne sur les universités africaines francophones », *Éducation et sociétés*, n° 29, p. 87-102. <http://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2012-1-page-87.htm>
- Charlier J.-É. & S. Croché. 2010 « L'inéluctable ajustement des universités africaines au processus de Bologne », *Revue française de pédagogie*, 172, 77-84
- Charlier, J.-E. & S. Croché, 2009 « Can the Bologna Process Make the Move Faster towards the Development of an International Space for Higher Education Where Africa Would Find Its Place ? », *Revue de l'enseignement supérieur en Afrique*, 7 (1-2), pp. 39-59
- Charlier, J.-E. & S. Croché, 2003, « Le processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices », *Éducation et sociétés*, n° 12, pp. 13-34.
- Dia, A. I. 2005, « Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines : le Sénégal », *Global migration perspectives*, n° 32.
- Diop, B., 2016, *Réformer l'enseignement supérieur au Sénégal ? Conception, mise en œuvre et conséquences du L.M.D.* Thèse de doctorat, n° FPSE 631, Genève.
- Éyébiyi, E. P., 2011, « L'alignement de l'enseignement supérieur ouest-africain », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [En ligne], Hors-série n° 3, mis en ligne le 15 juin 2013, consulté le 10 octobre 2016. URL : <http://cres.revues.org/109>
- Fall, M., 2010, « Migration des étudiants sénégalais », *Hommes et migrations*. Consulté le 10 juin 2013. URL: <http://hommesmigrations.revues.org/1755>
- Fave-Bonnet, M.-F., 2007, Du Processus de Bologne au LMD : analyse de la « traduction » française de « quality assurance », RESUP, Les universités et leurs marches, Sciences Po Paris, France.
- Felouzis, G., 2008, « Des mondes incertains : les universités, les diplômés et l'emploi », *Formation emploi* [En ligne], 101, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 11 octobre 2012. URL: <http://formationemploi.revues.org/1135>
- Garcia, S. 2009, « Réformes de Bologne et économicisation de l'enseignement supérieur », *Revue du MAUSS*, n° 33, p. 154-172. <http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2009-1-page-154.htm>
- Goudiaby, J. A., 2009, Le Sénégal dans son appropriation de la réforme LMD : déclinaison locale d'une réforme mondiale (ISSN 0851-7762), *JHEA/RESA*, vol. 7, Nos 1&2, 2009, p. 79-93.

- Le Bonhomme, Y. O, R. Diakité, R. Hallier et L. Foka, 2013, La mobilité des étudiants d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, hors-série n° 7, *Les notes de Campus France*, ISSN 2117-8348. Graphoprint – Paris
- MEN, 2008, Plan de développement pour l'éducation des filles au Sénégal (2009-2011) http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Senegal/Senegal_plan_developpement_education_filles_2009-2011.pdf (03. Consulté le 3 novembre 2014.
- Newby, H., 2003, « La gestion du changement dans l'enseignement supérieur », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, n° 15, p. 9-25.
- Pinto, V., 2008, « Démocratisation » et « professionnalisation » de l'enseignement supérieur », *Mouvements*, n° 55-56, p. 12-23.
- République du Sénégal, 2014, *Diagnostic sur l'emploi des jeunes au Sénégal*, Étude réalisée dans le cadre de l'Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique, BIT, Dakar.
- Sall, A. S, 2012. *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique, Le cas de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)*, Paris, Harmattan
- Terrier, E., 2009, « Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud », *L'information géographique*, vol. 73, p. 69-75.
- Unesco, 1998b, *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle : vision et actions*, Paris.
- Unesco, 1998a, *Préparation de la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur*, Paris.
- OCDE, 2005, *Enseignement supérieur : internationalisation et commerce*, Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement, DOI10.1787/9789264015074-fr.